

SAMEDI 6 AOUT 2022

7

14

DE LA

FORÊT

21



Pays de Saint Gilles
VENDÉE ATHLÉTISME

DEVENIR PARTENAIRE

7 - 14 - 21 DE LA FORÊT

SAINT HILAIRE DE RIEZ

DOSSIER SPONSORS

SOMMAIRE

- 1 - Présentation
- 2 - L'organisation
- 3 - Pourquoi devenir partenaire de la course ?
- 4 - Budget prévisionnel
- 5 - Packs partenaires
- 6 - Contact

Présentation



L'association Pays de Saint Gilles Vendée Athlétisme organise son évènement sportif le 7-14-21 de la Forêt regroupant des courses Trail et Route le Samedi 6 août 2022 à partir de 9h.

Pour la première fois, nos évènements sont regroupés sur une seule journée festive.

Au programme:

- 9h Départ du 7km, 14km, 21,1km(solo ou relais) des Galopades (route)
- 18h Départ du 7km et 14km de l'Enduro (trail)

Départs à Saint Hilaire de Riez; l'essentiel des parcours se trouve en forêt domaniale de Saint Hilaire et en lisière.

L'objectif est de faire de cet évènement une grande fête du sport, une journée qui permettra la promotion de l'activité physique et de mettre en valeur la côte vendéenne.

Dans l'objectif de maximiser le nombre de coureurs et de spectateurs:

- Différentes distances sont ouvertes à tous les coureurs, débutants comme chevronnés.
- Le parcours a été optimisé pour découvrir la forêt de Saint Hilaire ou longer ses abords.
- Le départ et l'arrivée se font au même endroit pour faciliter l'accessibilité des spectateurs à la course.
- Le 6 août 2022, le 7-14-21 de la Forêt sera la seule compétition hors stade du département.

La date a été choisie en pleine saison estivale afin d'attirer un maximum de compétiteurs des départements alentours ainsi que les vacanciers.



Les Galopades et l'Enduro en quelques chiffres

Galopades de la Forêt 2019

- 245 inscrits sur le 7 km
- 194 inscrits sur le 14 km
- 238 inscrits sur le semi marathon

Enduro de la Forêt 2017

- 308 inscrits sur le 11 km
- 125 inscrits sur le 22 km

L'organisation



Le 7 - 14 - 21 de la Forêt est organisé par notre association (Loi 1901) "Pays de Saint Gilles Vendée Athlétisme", en partenariat avec la ville de Saint Hilaire de Riez.

Actuellement, le bureau de l'association est constitué de 15 membres dynamiques. Le club a également toujours bénéficié d'un soutien exceptionnel de la part de ses nombreux bénévoles.

Nos valeurs de cohésion et de convivialité sont une force pour gérer une manifestation, et les éditions précédentes nous ont permis de perfectionner une organisation déjà bien rodée.





Pourquoi devenir partenaire ?

La loi prévoit que les versements effectués par les entreprises au titre du mécénat entraînent une réduction d'impôts égale à 60 % de la somme versée, pris dans la limite de 10 000 € ou de 5 pour mille (0,5%) du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé (Art. 238 bis CGI).

Exemple :

- Vous versez 250€ à l'association
- Vous réduisez votre impôt sur les sociétés de 150€
- Le coût réel de votre participation est de 100€

**Vous souhaitez vous associer à cet évènement ?
Devenez Partenaires !**

Le principal attrait d'une entreprise pour le sponsoring d'un évènement sportif est sa médiatisation. Le 7 - 14 - 21 de la Forêt est un évènement couvert par la presse et la TV locales, qui se font chaque année l'écho de notre volonté, notre engagement et de notre motivation.

Notre club et nos évènements véhiculent des valeurs de partage, d'esprit d'équipe, de courage et de dépassement de soi.

La course est très attachée au respect de la nature et de l'environnement.

Les sommes engagées dans ce type de partenariat ouvrent droit à une défiscalisation de charges au titre de la publicité.

Votre nom sera associé à une course emblématique du littoral Vendéen.

Ce que le partenariat apporte

Le principe de ce type de sponsoring est de vous apporter un maximum de visibilité en amont, pendant et en aval de la compétition.

- Présence du logo sur l'ensemble des documents promotionnels: flyers, affiches, site internet, et réseaux sociaux
- Présence du logo sur les bulletins d'inscription
- Mise à disposition de vos produits pour les coureurs
- Rappel des sponsors par annonces du speaker lors de la remise des récompenses
- Visibilité sur notre site internet via notre page Partenaires avec lien vers votre site web
- Mise à disposition de lots de votre entreprise pour récompenser les coureurs
- Photos et vidéos de l'évènement libres de droits
- Couverture médiatique de l'évènements par la presse locale et TV Vendée





Budget prévisionnel

(d'après éditions précédentes)

Lots	5 600 €
Protection civile	1 500 €
Chronométrage Ipitos	3 000 €
Ravitaillement	1 000 €
Sonorisation	1 300 €
Coupes, fleurs et divers	1 000 €
Repas des bénévoles	300 €
TOTAL coût organisation	13 700 €

Packs partenaires

PACK 1 (5 places disponibles)

à partir de 1500€

- Appellation d'une course au nom de votre entreprise
- Votre nom et votre logo apparaissent sur les documents et supports officiels de la course : flyers, affiches, bulletins d'inscriptions, site internet et réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Youtube, Snapchat, Tiktok, Strava)
- Possibilité d'insertion de vos prospectus dans les sacs coureurs
- Votre nom fera l'objet d'une annonce par le speaker au départ et à la remise des récompenses
- Remise des prix du podium par votre entreprise
- Stand d'exposition et oriflammes sur le site pour faire découvrir votre entreprise aux spectateurs et coureurs
- Banderoles fournies par vos soins sur les barrières de départ et d'arrivée

PACK 2

à partir de 750€

- Votre nom et votre logo apparaissent sur les documents et supports officiels de la course : flyers, affiches, bulletins d'inscriptions, site internet et réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Youtube, Snapchat, Tiktok, Strava)
- Possibilité d'insertion de vos prospectus dans les sacs coureurs
- Votre nom fera l'objet d'une annonce par le speaker au départ et à la remise des récompenses
- Stand d'exposition et oriflammes sur le site pour faire découvrir votre entreprise aux spectateurs et coureurs
- Banderoles fournies par vos soins sur les barrières de départ et d'arrivée

PACK 3

à partir de 350€

- Votre nom et votre logo apparaissent sur les documents et supports officiels de la course : flyers, affiches, bulletins d'inscriptions, site internet et réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Youtube, Snapchat, Tiktok, Strava)
- Possibilité d'insertion de vos prospectus dans les sacs coureurs
- Votre nom fera l'objet d'une annonce par le speaker au départ et à la remise des récompenses



PACK 4

à partir de 150€

- Votre nom et votre logo sur le site internet
- Votre nom fera l'objet d'une annonce par le speaker au départ et à la remise des récompenses

PACK OPEN

Faites vos propositions !

Fournissez une équivalence

- marchandises ou matériel pour les coureurs ou les bénévoles
- mise à disposition de lots pour les coureurs
- votre nom fera l'objet d'une annonce par le speaker au départ et à la remise des récompenses

Contact



Pays de Saint Gilles
VENDEE ATHLETISME

Pays de Saint Gilles Vendée Athlétisme
BP 82
85270 Saint Hilaire de Riez

Patrick Pelletier - Président - 06.08.52.20.22.
Camille Pelletier - Secrétaire - 06.73.03.38.83.

psgva85@gmail.com

<https://psgva.fr>



Nous avons besoin de vous !



Pays de Saint Gilles
VENDÉE ATHLÉTISME